



Droit du travail et liberté d'action

Par **Mishka Moustik**, le **13/12/2020** à **21:13**

Bonsoir,

Votre avis SVP, Le poste d'agent d'accueil et d'animation que j'occupais, m'obligeait à observer pendant mon activité à une certaine distanciation avec les résidents dont j'avais la charge.

En repos au 1er novembre puis, le 15 novembre, à la demande de ma direction, j'ai rendu les clés de l'entreprise, et enfin en congés de fin de carrière à compter du 1er décembre et pour l'année à venir (sorte de pré-retraite) fruit d'un compte épargne temps que j'ai alimenté pour 70 % du temps et abondé à hauteur de 30 % par ma société qui m'assure mon salaire sans être actif ni partie prenante.

N'ayant pas eu le temps d'organiser un pot de départ, je décide de le faire à mon domicile et y invite quelques résidents, or j'apprends par une de mes invités que ma responsable souhaite empêcher ceux-ci de venir argumentant que j'agis dans le cadre de ma fonction, sauf que je n'ai absolument plus aucune interaction au sein de l'entreprise puisque en repos jusque fin 2021.

Je ne comprends pas cet argument, et soupçonne cette responsable de chercher à me créer des ennuis par tous les moyens, je le précise à nouveau, je ne suis plus du tout actif dans ma fonction et n'ai plus remis les pieds dans l'entreprise depuis le 1er novembre et je n'ai pas à le faire jusqu'au 31 décembre 2021 car en retraite au 1er janvier 2022.

Peut on me reprocher alors d'inviter des résidents chez moi durant cette période chose que je n'aurai évidemment pas faite étant en activité.

Merci pour votre réponse.

Par **Zénas Nomikos**, le **14/12/2020** à **10:51**

Bonjour,

je ne vois pas où est le problème. Vous avez parfaitement le droit d'inviter qui vous voulez à votre domicile.

Sincèrement.

Par **morobar**, le **15/12/2020** à **11:58**

Bonjour

>Pour le moment cette responsable ne vous a rien dit, tout cela ne sont que des bruits rapportés.

Ceci dit le contrat de travail n'est pas rompu.

Par **Visiteur**, le **18/12/2020** à **17:57**

Bonsoir

Comme Cujas, je pense que vous êtes dans votre droit.